



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

SORTIES DE FORMATION ET TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI

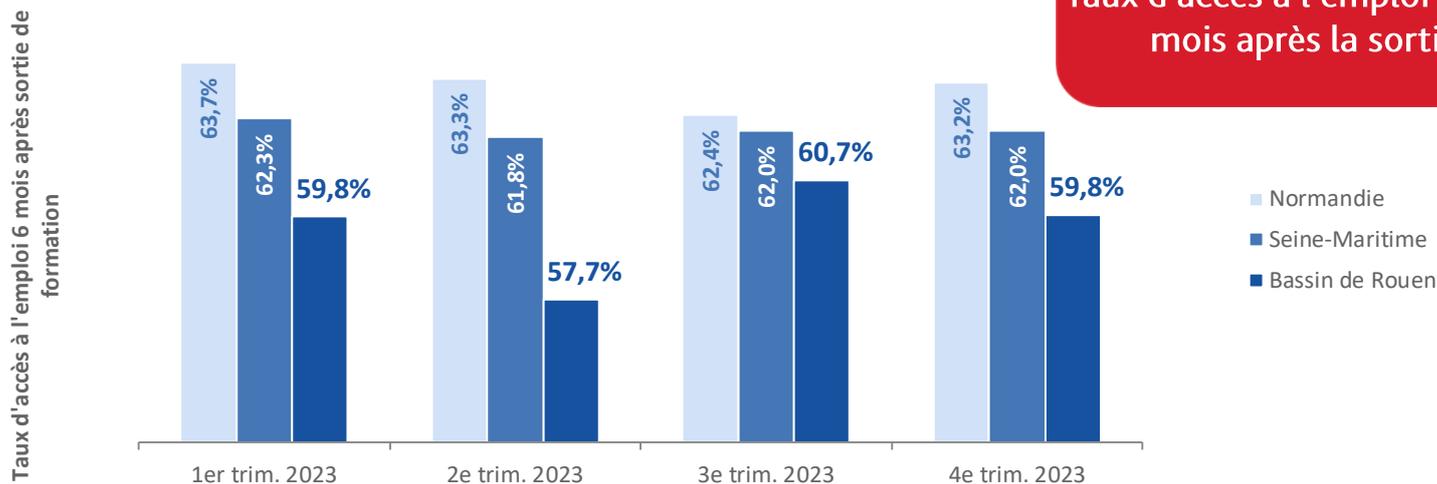
Bilan 2023

Bassin de Rouen

Dans le bassin de Rouen, parmi les 6 376 sorties de formation en 2023, 3 786 sont suivies d'au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois, soit un taux de 59,4%.

En Seine-Maritime, ce taux s'établit à 62,0% (63,2% en Normandie).

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR TRIMESTRE



En 2023 :
6 376
Sorties de formation

59,4%
Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la sortie

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR FINANCEUR

AIF : Aide Individuelle à la Formation / AFC : Action de Formation Conventionnée

Taux d'accès à l'emploi
6 mois après la sortie de formation

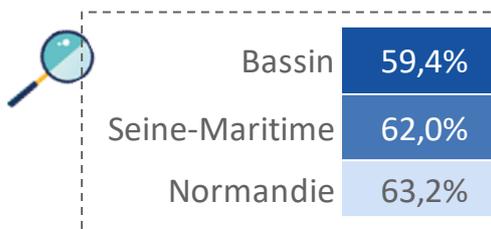
Données brutes	Sortants en 2023	Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la sortie de formation		
		Bassin de Rouen	Seine-Maritime	Normandie
> Par financeur				
Pôle emploi	2 070	64,0%	69,0%	69,9%
> dont AIF	861	57,0%	58,5%	60,3%
> dont AFC	188	32,4%	40,0%	42,4%
Autres financeurs	4 306	58,8%	59,7%	61,3%
Ensemble	6 376	59,4%	62,0%	63,2%

Indicateur d'accès à l'emploi : Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de France Travail pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

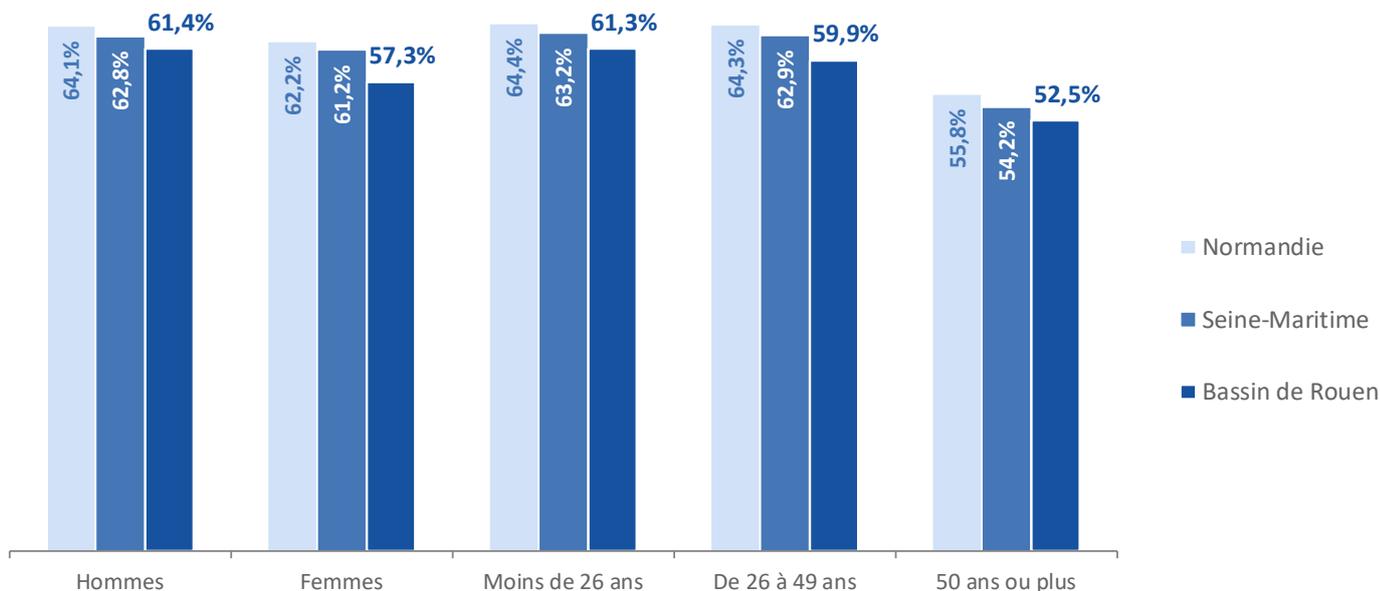


TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI - 2023



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR PROFIL DES SORTANTS DE FORMATION (ENSEMBLE DES SORTIES DE FORMATION EN 2023)

Taux d'accès à l'emploi 6 mois après sortie de formation



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, 3 PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION (ENSEMBLE DES SORTIES DE FORMATION EN 2023)

	Demandeurs d'emploi formés	Taux d'accès à l'emploi après formation
1 Production industrielle, transport, logistique	1 896	65,0%
2 Santé, social, sécurité	882	62,5%
3 Vie et gestion des organisations	641	55,4%

Source : Les données sont produites à partir des fichiers de France Travail (CERES) et de l'Acoss-CCMSA (DPAE).

Champ : Évolution du périmètre du calcul

Le périmètre s'élargit et prend en compte l'ensemble des formations suivies, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par France Travail ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. (ex: Conseil régional)



EN SAVOIR PLUS

Consulter la publication régionale :

https://www.francetravail.fr/files/live/sites/normandie/files/normandie/plus-dinfos/statistiques/formation/Sortants%20formation_Bilan_annuel

Télécharger des séries de données, notamment par département et créer des requêtes personnalisées <https://statistiques.francetravail.org/formation/publication>

Responsable de la rédaction
Frédérique PELLIER

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation

France Travail Normandie
Le Floral – CS 92053
90 avenue de Caen 76040 Rouen Cedex 1

[FranceTravail-normandie.fr](https://francetravail-normandie.fr)

